



Votre contrat de fourniture d'énergie électrique N°E/PC5000710 Tarif Tarif Professionnel ST Electricité Verte. (Fin de contrat : 29/02/2024)
Segment de votre contrat : C5

Point de livraison : 24581765459254

Titulaire du contrat : MOULIN DU GUINDON

Situé : . RTE DE MONTPELLIER - CHE DU CA
PARCELLE I582
30800 SAINT GILLES

Référence client : IA/E21000570

Mois de livraison : mars 2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	34,72	Euros
Consommation	1,12	Euros
Produit	0,06	Euros
Taxes	4,19	Euros

Total facture HT 40,09 Euros

Total TVA 2,40 Euros

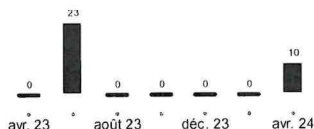
Total facture TTC 42,49 Euros

Montant prélevé le 10 mai 2024 42,49 Euros

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le site d'information des pouvoirs publics."

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



ENERGIES DU SANTERRE APE 3514Z SIRET 811 072 974 00017 N° TVA INTRA FR27811072974

ENERGIES DU
SANTERRE

TALON DE REGLEMENT

IA/E21000570 | 240603 - ED0000054809 | 10/04/24 | 42,49 €

Prélèvement automatique

Montant prélevé : 42,49 € le 10/05/2024
Banque : CREDIT AGRICOLE
BIC : AGRIFRPP835
IBAN : FR7613506100000300031100174
Titulaire : MOULIN DU GUINDON
Référence Unique du Mandat :
++FR81EDS80B528EDSSAS00000604700001

Contrat d'électricité sur PDL 24581765459254 (. RTE DE MONTPELLIER - CHE DU CA - PARCELLE I582 - 30800 SAINT GILLES -)

COMPTEUR	Nouvel index			Index ancien	Coef. lecture	Consommation
	Date	Mode	Valeur			
N° 021876541781 (Compteur électricité électromécanique)						(kWh)
Base	28/02/2024	Relevé	408	408	1	0
Base	28/03/2024	Relevé	418	408	1	10

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Abonnement 34,72 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 01/03/2024 au 30/04/2024						
(TR) Prime fixe (Euros/an)	2 mois	17,36 /mois		34,72	Oui	5,50

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Consommation 1,12 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 29/01/2024 au 28/02/2024						
(TR) Consommation (€/kWh/an)	0 kWh	0,1122 /kWh	0,00		Oui	20,00
Du 29/02/2024 au 28/03/2024						
(TR) Consommation (€/kWh/an)	10 kWh	0,1122 /kWh	1,12		Oui	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Prestations sur contrat 0,06 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 29/01/2024 au 28/02/2024						
Garanties de capacités C5	0 kWh	0,00625 /kWh	0,00		Non	20,00
Du 29/02/2024 au 28/03/2024						
Garanties de capacités C5	10 kWh	0,00625 /kWh	0,06		Non	20,00

	Base retenue	Prix Unitaire	Consommation	Abonnement	Tx loc.	TVA
Taxes sur conso. 0,21 € HT		Euros	Euros HT	Euros HT	Oui/Non	%
Du 29/01/2024 au 31/01/2024						
Contribution service public électricité	0 kWh	0,001 /kWh	0,00		Non	20,00
Du 01/02/2024 au 28/03/2024						
Contribution service public électricité	10 kWh	0,0205 /kWh	0,21		Non	20,00

	Assiette	Taux	Montant	TVA
Taxes 3,98 € HT	Euros HT	%	Euros HT	%
CTA	18,14	21,93	3,98	5,50

Détail de la TVA	Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	38,70	2,13	40,83
	20,00 %	1,39	0,27	1,66

PENALITE DE RECouvreMENT

Clients Pros: Conformément au décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, en cas de retard de paiement, des pénalités de 40 € forfaitaires seront imputées lors de la facture suivante. L'énergie est notre avenir, économisons-la !

MODALITES DE PAIEMENT

Heures d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h00 le vendredi.

* Par chèque bancaire, à l'ordre d'Energies du Santerre. * En espèces, présentez-vous muni de cette facture à nos bureaux.

* Par prélèvement, vous réglez par l'intermédiaire de votre établissement bancaire le montant de vos factures à l'échéance prévue.

* La mensualisation, vous payez vos factures en 10 mensualités par prélèvement : pas de déplacement, d'attentes, d'oublis

* Par virement sur notre compte : Societe Generale FR76 3000 3035 8400 0200 0318 407 BIC : SOGEFRPP

TVA option sur les débits

MEDIATEUR

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'Energies du Santerre n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie : Energie-Info, le service d'information des pouvoirs publics, N°Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe) www.energie-mediateur.fr ou www.energie-info.fr

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Sur notre site internet : www.energiesdusanterre.fr ou par téléphone au 03 22 73 31 82

RECLAMATIONS

Par courrier, Mail : contact@energiesdusanterre.fr ou au 03.22.73.31.82.